



DECRET D/2023/ 0074 /PRG/CNRD/SGG

**PORTANT NOMINATION DU PRESIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU FONDS DE GARANTIE DES PRETS AUX
ENTREPRISES (FGPE)**

LE PRESIDENT DE LA TRANSITION,

- Vu** la Charte de la Transition ;
- Vu** la loi L/2018/025/AN du 03 juillet 2018, portant Organisation Générale de l'Administration Publique ;
- Vu** la loi L/2019/0027/AN du 07 juin 2019, portant Statut Général des Agents de l'Etat ;
- Vu** l'Ordonnance O/2021/001/PRG/CNRD/SGG du 17 septembre 2021, portant prorogation des lois nationales, Conventions, Traités et Accords internationaux en vigueur à la date du 05 septembre 2021 ;
- Vu** le Décret D/2022/0026/PRG/CNRD/SGG du 13 janvier 2022, portant Attributions et Organisation du Ministère du Commerce, de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises ;
- Vu** le Décret D/2022/0387/PRG/CNRD/SGG du 20 août 2022, portant Nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu** le Décret D/2022/548/PRG/CNRD/SGG du 18 novembre 2022, modifiant la Structure du Gouvernement de Transition ;
- Vu** le Décret D/2022/549/PRG/CNRD/SGG du 18 novembre 2022, portant Nomination des membres du Gouvernement de Transition ;
- Vu** le Décret D/2023/0013/PRG/CNRD/SGG du 12 janvier 2023, portant Statuts du Fonds de Garantie des Prêts aux Entreprises ;
- Vu** le Décret D/2023/0073/PRG/CNRD/SGG du 04 mars 2023, portant nomination des Membres du Conseil d'Administration du Fonds de Garantie des Prêts aux Entreprises (fgpe) ;
- Vu** le Communiqué n°1 du 05 Septembre 2021, portant prise effective du pouvoir par les Forces de Défense et de Sécurité ;

DECRETE

ARTICLE 1^{er} : Monsieur Sekou Ahmed Koumbassa, Ambassadeur Directeur de Protocole d'Etat de la Présidence de la République de Guinée est nommé Président du Conseil d'Administration du Fonds de Garantie des Prêts aux Entreprises (FGPE) :



Article 2 : Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet à compter de sa date de signature et sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 04 MARS 2023

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'M' followed by several vertical strokes and a horizontal line at the bottom.

Colonel Mamadi DOUMBOUYA

